﴿ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٨﴾ مَا يَنظُرُونَ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً تَأْخُذُهُمْ وَهُمْ يَخِصِّمُونَ ﴿٤٩﴾ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ تَوْصِيَةً وَلَآ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمْ يَرْجِعُونَ ﴿٥٠﴾ ﴾

﴿ (48). Et ils disent : « A quand cette promesse si vous êtes véridiques ? » (49). Ils n'attendent qu'un seul Cri qui les saisira alors qu'ils seront en train de disputer. (50). Ils ne pourront donc ni faire de testament, ni retourner chez leurs familles. ﴾

Les mécréants doutent de la résurrection (V48-50)

Le Très-Haut nous indique que les mécréants renient la possibilité de la résurrection en disant : ﴿ **Et ils disent : « A quand cette promesse si vous êtes véridiques ? »** ﴾ Allah dit ailleurs :

﴿ يَسْتَعْجِلُ بِهَا ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِهَا ﴾

﴿ Ceux qui n'y croient pas cherchent à la hâter (...). ﴾ [1049]

﴿ **Ils n'attendent qu'un seul Cri qui les saisira alors qu'ils seront en train de disputer.** ﴾ Il s'agit là d'une allusion au premier soufflement dans la Trompe, appelé le soufflement de la terreur. Les gens seront affairés dans les marchés, discutant et se querellant comme à leur habitude. Allah ordonnera alors à Isrâfîl de souffler dans la Trompe. Il y soufflera longuement, de telle sorte que tout être à la surface de la Terre inclinera le cou pour y prêter l'oreille. Ils seront ensuite tous menés au lieu de rassemblement par un Feu qui les cernera de tous côtés.

﴿ **Ils ne pourront donc ni faire de testament, ni retourner chez leurs familles** ﴾ tellement la situation sera grave.

Il y aura ensuite un second soufflement, celui du foudroiement, par lequel tous les êtres vivants mourront, ne subsistera alors que le Vivant qui ne meurt jamais. Enfin, il y aura le troisième soufflement, qui sera celui de la résurrection.

﴿ وَنُفِخَ فِى ٱلصُّورِ فَإِذَا هُم مِّنَ ٱلْأَجْدَاثِ إِلَىٰ رَبِّهِمْ يَنسِلُونَ ﴿٥١﴾ قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَا مَنۢ بَعَثَنَا مِن مَّرْقَدِنَا ۜ هَٰذَا مَا وَعَدَ ٱلرَّحْمَٰنُ وَصَدَقَ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٥٢﴾ إِن كَانَتْ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً فَإِذَا هُمْ جَمِيعٌ لَّدَيْنَا مُحْضَرُونَ ﴿٥٣﴾ فَٱلْيَوْمَ لَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا وَلَا تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٥٤﴾ ﴾

[1049] S42 V18.

﴿ (51). Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur, (52). en disant : « Malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de là où nous dormions ? » C'est ce que le Tout-Miséricordieux avait promis et les Messagers avaient dit vrai. (53). Ce ne sera qu'un seul Cri, et voilà qu'ils seront tous amenés devant Nous. (54). Ce jour-là, aucune âme ne sera lésée en rien. Et vous ne serez rétribués que selon ce que vous faisiez. ﴾

Le soufflement de la résurrection (V51-54)

Il s'agit du troisième soufflement dans la Trompe : celui de la résurrection et de la sortie des corps des tombes : ﴿ **Et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur** ﴾, en toute hâte, comme le dit le Très-Haut dans un autre verset :

﴿ يَوْمَ يَخْرُجُونَ مِنَ ٱلْأَجْدَاثِ سِرَاعًا كَأَنَّهُمْ إِلَىٰ نُصُبٍ يُوفِضُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾

﴿ Le jour où ils sortiront des tombes, se précipitant, comme s'ils couraient vers des pierres dressées… ﴾[1050]

﴿ En disant : « Malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de là où nous dormions ? » ﴾ C'est-à-dire de leurs tombes, eux qui pensaient ne jamais en sortir, ils auront alors à constater de leurs yeux ce qu'ils reniaient.

Le fait qu'il est mentionné qu'ils « dormaient » dans leurs tombes n'implique pas qu'ils ne subiront pas de châtiment dans la tombe, mais en comparaison avec le châtiment qui les attend ensuite, ce sera comme un sommeil. D'après Ubayy Ibn Ka'b, Mujâhid, Al-Ḥasan et Qatâda, les hommes dormiront avant la résurrection. Ce sommeil aura lieu entre le deuxième et le troisième soufflement dans la Trompe, d'après Qatâda.[1051]

Les croyants répondront à l'interrogation des mécréants en disant : ﴿ **C'est ce que le Tout-Miséricordieux avait promis et les Messagers avaient dit vrai.** ﴾

Al-Ḥasan est d'avis qu'il s'agit du propos des anges, et les deux hypothèses sont possibles.

Quant à 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam, il indique que ce sont les mécréants eux-mêmes qui répondront à leur question.

Ibn Jarîr choisit la première interprétation, qui est en accord avec le verset suivant :

[1050] S70 V43.
[1051] At-Ṭabarî (20/533).

﴿ وَقَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَا هَٰذَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ﴿٢٠﴾ هَٰذَا يَوْمُ ٱلْفَصْلِ ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿٢١﴾ ﴾

﴿ Et ils diront : « Malheur à nous ! C'est le Jour de la Rétribution ! » - « C'est le Jour du Jugement que vous traitiez de mensonge. » ﴾ [1052]

﴿ Ce ne sera qu'un seul Cri, et voilà qu'ils seront tous amenés devant Nous. ﴾
Ce verset est semblable au suivant :

﴿ فَإِنَّمَا هِىَ زَجْرَةٌ وَٰحِدَةٌ ﴿١٣﴾ فَإِذَا هُم بِٱلسَّاهِرَةِ ﴿١٤﴾ ﴾

﴿ Il n'y aura qu'une sommation, et voilà qu'ils seront sur la Terre [ressuscités]. ﴾ [1053]

﴿ Ce jour-là, aucune âme ne sera lésée en rien ﴾ au sujet de ses œuvres. ﴿ Et vous ne serez rétribués que selon ce que vous faisiez. ﴾

﴿ إِنَّ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ ٱلْيَوْمَ فِى شُغُلٍ فَٰكِهُونَ ﴿٥٥﴾ هُمْ وَأَزْوَٰجُهُمْ فِى ظِلَٰلٍ عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ مُتَّكِـُٔونَ ﴿٥٦﴾ لَهُمْ فِيهَا فَٰكِهَةٌ وَلَهُم مَّا يَدَّعُونَ ﴿٥٧﴾ سَلَٰمٌ قَوْلًا مِّن رَّبٍّ رَّحِيمٍ ﴿٥٨﴾ ﴾

﴿ (55). Les gens du Paradis seront, ce jour-là, dans une occupation qui les remplit de bonheur, (56). eux et leurs épouses seront sous des ombrages, accoudés sur les divans. (57). Là ils auront des fruits et ils auront ce qu'ils réclameront, (58). « Paix ! » Parole de la part d'un Seigneur Très-Miséricordieux. ﴾

La félicité des gens du Paradis (V55-58)

Le Très-Haut nous indique que les élus du Paradis, une fois qu'ils auront passé les affres de la résurrection et qu'ils seront installés aux jardins du Paradis, seront dans un tel état de félicité, ﴿ **dans une occupation qui les remplit de bonheur** ﴾, occupés à admirer les délices du Paradis, d'après Mujâhid et Qatâda, qu'ils ne feront guère attention aux autres, c'est-à-dire aux damnés de l'Enfer, d'après Al-Ḥasan Al-Baṣrî.

﴿ **Eux et leurs épouses seront sous des ombrages** ﴾, des arbres, ﴿ **accoudés sur les divans** ﴾, des lits d'apparat, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, 'Ikrima, Muḥammad Ibn Ka'b, Al-Ḥasan, Qatâda et As-Suddî.

﴿ **Là ils auront des fruits et ils auront ce qu'ils réclameront** ﴾, ils obtiendront tout ce qu'ils désireront.[1054]

[1052] S37 V20-21.
[1053] S79 V13-14. Voir aussi S16 V77 et S17 V52.

﴿ « Paix ! » Parole de la part d'un Seigneur Très-Miséricordieux. ﴾ Ibn Jurayj rapporte, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, qu'Allah Lui-même est paix pour les gens du Paradis.

Ce verset est semblable au suivant :

﴿ تَحِيَّتُهُمْ يَوْمَ يَلْقَوْنَهُۥ سَلَٰمٌ ۚ وَأَعَدَّ لَهُمْ أَجْرًا كَرِيمًا ﴿٤٤﴾ ﴾

﴿ Leur salutation, le jour où ils Le rencontreront, sera : « Paix ! », et Il leur a préparé une généreuse récompense. ﴾ [1055]

﴿ وَٱمْتَٰزُوا۟ ٱلْيَوْمَ أَيُّهَا ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٥٩﴾ ۞ أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَيْكُمْ يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ أَن لَّا تَعْبُدُوا۟ ٱلشَّيْطَٰنَ ۖ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٦٠﴾ وَأَنِ ٱعْبُدُونِى ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٦١﴾ وَلَقَدْ أَضَلَّ مِنكُمْ جِبِلًّا كَثِيرًا ۖ أَفَلَمْ تَكُونُوا۟ تَعْقِلُونَ ﴿٦٢﴾ ﴾

﴿ (59). « Ô injustes ! Tenez-vous à l'écart ce jour-là ! (60). Ne vous ai-Je pas engagés, Enfants d'Âdam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, (61). et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit. (62). Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonniez-vous donc pas ? ﴾

Les mécréants seront tenus à l'écart et blâmés au Jour de la Résurrection (V59-62)

Le Très-Haut nous indique qu'au lieu du rassemblement, Il ordonnera aux mécréants de se tenir à l'écart des croyants, comme Il le dit ailleurs :

﴿ وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ مَكَانَكُمْ أَنتُمْ وَشُرَكَآؤُكُمْ ۚ فَزَيَّلْنَا بَيْنَهُمْ ۖ وَقَالَ شُرَكَآؤُهُم مَّا كُنتُمْ إِيَّانَا تَعْبُدُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ [Et rappelle-toi] le jour où Nous les rassemblerons tous. Puis, Nous dirons à ceux qui ont associé : « Restez à votre place, vous et vos associés. » Nous les séparerons les uns des autres et leurs associés diront : « Ce n'est pas nous que vous adoriez ! » ﴾ [1056]

[1054] At-Tabarî (20/539, 540).
[1055] S33 V44.
[1056] S10 V28. Voir aussi S30 V14, S30 V43 et S37 V22-23.

﴿ **Ne vous ai-Je pas engagés, Enfants d'Âdam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré** ﴾, c'est là un reproche aux mécréants qui ont obéi à leur ennemi et ont désobéi à leur Créateur et au Dispensateur des bienfaits.

﴿ **Et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit. Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonniez-vous donc pas ?** ﴾ Où est votre raison, lorsque vous choisissez d'obéir à votre ennemi et de désobéir à votre Créateur ?

On rapporte, d'après Abû Hurayra ﷺ, que selon le Messager d'Allah ﷺ, au Jour de la Résurrection, Allah dira aux gens de l'Enfer : ﴿ **Ne vous ai-Je pas engagés, Enfants d'Âdam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit. Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonniez-vous donc pas ? Voici l'Enfer qu'on vous promettait.** ﴾ Ô vous les injustes, mettez-vous à l'écart aujourd'hui ! Les hommes se sépareront et s'agenouilleront. Tel est le sens de la parole d'Allah :

﴿ وَتَرَىٰ كُلَّ أُمَّةٍ جَاثِيَةً ۚ كُلُّ أُمَّةٍ تُدْعَىٰٓ إِلَىٰ كِتَٰبِهَا ٱلْيَوْمَ تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ Et tu verras chaque communauté agenouillée. Chaque communauté sera appelée vers son Livre. On vous rétribuera aujourd'hui selon ce que vous œuvriez. ﴾ [1057]

﴿ هَٰذِهِۦ جَهَنَّمُ ٱلَّتِى كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٦٣﴾ ٱصْلَوْهَا ٱلْيَوْمَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٦٤﴾ ٱلْيَوْمَ نَخْتِمُ عَلَىٰٓ أَفْوَٰهِهِمْ وَتُكَلِّمُنَآ أَيْدِيهِمْ وَتَشْهَدُ أَرْجُلُهُم بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٦٥﴾ وَلَوْ نَشَآءُ لَطَمَسْنَا عَلَىٰٓ أَعْيُنِهِمْ فَٱسْتَبَقُوا۟ ٱلصِّرَٰطَ فَأَنَّىٰ يُبْصِرُونَ ﴿٦٦﴾ وَلَوْ نَشَآءُ لَمَسَخْنَٰهُمْ عَلَىٰ مَكَانَتِهِمْ فَمَا ٱسْتَطَٰعُوا۟ مُضِيًّا وَلَا يَرْجِعُونَ ﴿٦٧﴾ ﴾

﴿ **(63). Voici l'Enfer qu'on vous promettait. (64). Brûlez-y aujourd'hui, pour avoir mécru ! » (65). Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli. (66). Et si Nous voulions, Nous effacerions leurs yeux et ils courraient vers le chemin. Mais comment alors pourraient-ils voir ? (67). Et si Nous voulions, Nous les métamorphoserions sur place, alors ils ne sauraient ni avancer ni revenir.** ﴾

[1057] S45 V28.

Il sera dit, à titre de blâme, aux mécréants auxquels sera présenté l'Enfer : ﴿ **Voici l'Enfer qu'on vous promettait.** ﴾ Voilà ce au sujet de quoi les Messagers vous mettaient en garde, tandis que vous les traitiez de menteurs.

﴿ **Brûlez-y aujourd'hui, pour avoir mécru !** ﴾ Allah dit dans un autre verset :

﴿ يَوْمَ يُدَعُّونَ إِلَىٰ نَارِ جَهَنَّمَ دَعًّا ﴿١٣﴾ هَٰذِهِ ٱلنَّارُ ٱلَّتِي كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٤﴾ أَفَسِحْرٌ هَٰذَآ أَمْ أَنتُمْ لَا تُبْصِرُونَ ﴿١٥﴾ ﴾

﴿ **...le jour où ils seront brutalement poussés au Feu de l'Enfer. Voilà le Feu que vous traitiez de mensonge ! Est-ce que cela est de la magie ? Ou bien ne voyez-vous pas clair ?** ﴾ [1058]

﴿ **Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli.** ﴾ Les mécréants et les hypocrites nieront avoir commis les péchés desquels ils se sont rendus coupables et iront jusqu'à jurer qu'ils en sont innocents, mais Allah scellera leurs bouches et ce sont leurs membres qui diront ce qu'ils ont commis.

Anas Ibn Mâlik ﷺ rapporte qu'il se trouvait avec le Messager d'Allah ﷺ lorsque celui-ci rit au point de laisser apparaître ses molaires et dit : « **Savez-vous pourquoi je ris ?** » Les compagnons répondirent : « Allah et Son Messager sont plus savants ! » Il dit alors : « **Je ris de la discussion qu'aura le serviteur avec son Seigneur au Jour de la Résurrection, lorsqu'il dira : "Seigneur, ne me préserves-Tu pas de l'injustice ?" Il acquiescera. Il dira alors : "Je n'accepterai d'autre témoin que moi-même !" Allah dira : "Aujourd'hui, tu te suffiras pour te demander toi-même des comptes et les anges suffiront comme témoins contre toi." On scellera alors sa bouche et on demandera à ses membres de parler. Ils raconteront alors ses actes. Puis on l'autorisera à parler et il dira : "Malheur à vous ! C'est vous que je tentais de préserver !"** » [1059]

Abû Mûsâ Al-Ash'arî ﷺ raconte qu'au Jour de la Résurrection, le croyant sera appelé pour son règlement de compte. Le Seigneur lui présentera ses actes, sans qu'il n'y ait de témoin entre Lui et le croyant. Il les reconnaîtra en disant à chaque fois : « Oui, Seigneur, j'ai commis cela ! » Allah lui pardonnera et cachera ses péchés si bien qu'aucune créature sur Terre n'en sera au courant. Quant à ses bonnes actions, elles seront toutes exposées et il voudra que tous les gens puissent les voir.

[1058] S52 V13-15.
[1059] Muslim (4/2280), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/508).

On amènera ensuite le mécréant et l'hypocrite pour leur règlement de compte. Le Seigneur leur présentera leurs actes, mais ils les nieront en disant : « Ô Seigneur, glorifié sois-Tu, cet ange a écrit des péchés que je n'ai pas commis ! » L'ange dira alors : « N'as-tu pas commis tel acte tel jour en tel lieu ? » Il dira [en s'adressant au Seigneur] : « Glorifié sois-Tu, non, je ne l'ai pas fait ! » On scellera alors sa bouche.

Abû Mûsâ indique que la première partie de son corps à s'exprimer sera sa cuisse droite. Il récita : ﴿ **Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli.** ﴾ [1060]

﴿ **Et si Nous voulions, Nous effacerions leurs yeux et ils courraient vers le chemin. Mais comment alors pourraient-ils voir ?** ﴾ Selon Ibn 'Abbâs ﷺ, si Allah le voulait, Il les égarerait ou les rendrait aveugles et ils ne pourraient être guidés. Ils ne sauraient alors jamais voir la vérité. [1061]

﴿ **Et si Nous voulions, Nous les métamorphoserions sur place, alors ils ne sauraient ni avancer ni revenir.** ﴾ Plusieurs interprétations ont été données :

- Selon Ibn 'Abbâs ﷺ, Nous les anéantirions.

- Selon As-Suddî, Nous les transformerions.

- Selon Abû Sâlih, Nous les transformerions en pierres.

- D'après Al-Hasan Al-Basrî et Qatâda, Nous les paralyserions. [1062]

Ils seraient alors incapables d'avancer ou de reculer.

﴿ وَمَن نُّعَمِّرْهُ نُنَكِّسْهُ فِي الْخَلْقِ ۖ أَفَلَا يَعْقِلُونَ ﴿٦٨﴾ وَمَا عَلَّمْنَاهُ الشِّعْرَ وَمَا يَنبَغِي لَهُ ۚ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ وَقُرْآنٌ مُّبِينٌ ﴿٦٩﴾ لِّيُنذِرَ مَن كَانَ حَيًّا وَيَحِقَّ الْقَوْلُ عَلَى الْكَافِرِينَ ﴿٧٠﴾ ﴾

﴿ **(68). A quiconque Nous accordons une longue vie, Nous faisons baisser sa forme. Ne comprendront-ils donc pas ? (69). Nous ne lui avons pas enseigné la poésie, cela ne lui convient pas non plus. Ceci n'est qu'un rappel et une Lecture claire, (70). pour qu'il avertisse celui qui est vivant et que la Parole se réalise contre les mécréants.** ﴾

Allah rappelle aux hommes qu'au fil de leur vie, ils deviennent de plus en plus faibles et leur force décroît, comme Il le dit ailleurs :

[1060] At-Tabarî (20/544).
[1061] At-Tabarî (20/545, 547).
[1062] At-Tabarî (20/ 547).

﴿ ۞ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن ضَعْفٍ ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ ضَعْفٍ قُوَّةً ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ قُوَّةٍ ضَعْفًا وَشَيْبَةً ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۖ وَهُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْقَدِيرُ ﴿٥٤﴾ ﴾

« Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles puis après la faiblesse, Il vous donne la force puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse ; Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent. » [1063]

Ce verset a pour but, et Allah en est plus savant, d'attirer l'attention sur le caractère éphémère de ce monde qui n'est qu'un passage vers la demeure éternelle, que les hommes méditent donc sur leur création et leur décrépitude !

« Nous ne lui avons pas enseigné la poésie, cela ne lui convient pas non plus. » Ainsi le Messager d'Allah ﷺ ne maîtrisait pas l'art de la poésie, il ne parvenait pas à réciter un seul vers selon les règles de poésie, et n'affectionnait pas cet art.

Selon Ash-Sha'bî, tous les enfants de 'Abdu-l-Muttalib déclamaient des vers, à l'exception du Messager d'Allah ﷺ.

Allah lui a enseigné le noble Coran, au sujet duquel Il dit :

﴿ لَّا يَأْتِيهِ ٱلْبَٰطِلُ مِنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِۦ ۖ تَنزِيلٌ مِّنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ ﴿٤٢﴾ ﴾

« ...le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière, c'est une révélation émanant d'un Sage, digne de louange. » [1064]

Le Coran n'est donc nullement de la poésie, pas plus que de la magie.

« Ceci n'est qu'un rappel et une Lecture claire » pour celui qui y réfléchit, **« pour qu'il avertisse celui qui est vivant »**, rappel adressé à tout être vivant à la surface de la Terre, **« et que la Parole se réalise contre les mécréants »** : ce Coran est une preuve contre les mécréants.

Quant à Qatâda, il a expliqué le verset en disant que seuls ceux dont le cœur est vivant et l'esprit affuté tireront profit de ses enseignements. Ad-Dahhâk associe la vivacité du cœur à la sagesse.[1065]

﴿ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا خَلَقْنَا لَهُم مِّمَّا عَمِلَتْ أَيْدِينَآ أَنْعَٰمًا فَهُمْ لَهَا مَٰلِكُونَ ﴿٧١﴾ وَذَلَّلْنَٰهَا لَهُمْ فَمِنْهَا رَكُوبُهُمْ وَمِنْهَا يَأْكُلُونَ ﴿٧٢﴾ وَلَهُمْ فِيهَا مَنَٰفِعُ وَمَشَارِبُ ۖ أَفَلَا يَشْكُرُونَ ﴿٧٣﴾ ﴾

[1063] S30 V54. Voir aussi S22 V5.
[1064] S41 V42.
[1065] At-Tabarî (20/550).

﴿ (71). Ne voient-ils donc pas que, parmi ce que Nos mains ont fait, Nous leur avons créé des bestiaux dont ils sont propriétaires, (72). et Nous les leur avons soumis ; certains leur servent de monture et d'autres de nourriture (73). et ils en retirent d'autres utilités et des boissons. Ne seront-ils donc pas reconnaissants ? ﴾

Les bestiaux font partie de la grâce d'Allah à l'égard des hommes (V71-73)

Allah a accordé aux hommes des bestiaux et les leur a soumis, des animaux ﴿ **dont ils sont propriétaires** ﴾, c'est-à-dire qu'ils dominent et maîtrisent facilement.

﴿ **Certains leur servent de monture** ﴾, les transportant ainsi que leurs marchandises au cours de leurs voyages, ﴿ **et d'autres de nourriture et ils en retirent d'autres utilités** ﴾, par le biais de leur peau et leur fourrure, ﴿ **et des boissons** ﴾, leur lait ou même l'urine qui sert de remède.

﴿ **Ne seront-ils donc pas reconnaissants** ﴾ en adorant Celui qui leur a accordé tous ces bienfaits, sans Lui donner d'associé ?

﴿ وَٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ ءَالِهَةً لَّعَلَّهُمْ يُنصَرُونَ ﴿٧٤﴾ لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَهُمْ وَهُمْ لَهُمْ جُندٌ مُّحْضَرُونَ ﴿٧٥﴾ فَلَا يَحْزُنكَ قَوْلُهُمْ ۘ إِنَّا نَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٧٦﴾ ﴾

﴿ (74). Et ils adoptèrent des divinités en dehors d'Allah, dans l'espoir d'être secourus. (75). Celles-ci ne pourront pas les secourir, elles formeront au contraire une armée dressée contre eux. (76). Que leurs paroles ne t'affligent donc pas ! Nous savons ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. ﴾

Les fausses divinités ne peuvent rien pour leurs adorateurs (V74-75)

Le Très-Haut blâme ici les polythéistes qui ont adoré d'autres divinités avec Lui, pensant que celles-ci pourraient leur être d'un quelconque secours et les prenant comme intermédiaires afin de se rapprocher de Lui.

﴿ **Celles-ci ne pourront pas les secourir, elles formeront au contraire une armée dressée contre eux.** ﴾ Au contraire, elles n'ont aucun pouvoir, elles sont inanimées, elles ne voient ni n'entendent. Elles sont incapables de se secourir elles-mêmes.

Au Jour du Jugement, elles seront rassemblées afin d'assister au jugement de leurs adorateurs, à titre de preuve contre eux, comme l'explique Mujâhid.[1066]

﴿ **Elles formeront au contraire une armée dressée contre eux.** ﴾ Al-Ḥasan Al-Baṣrî - Ibn Jarîr ayant opté pour son avis - explique que les polythéistes formaient, ici-bas, une armée dressée pour défendre leurs idoles ; or, au Jour de la Résurrection, celles-ci ne leur serviront à rien.

Allah console Son Messager (V76)

﴿ **Que leurs paroles ne t'affligent donc pas** ﴾, lorsqu'ils te renient et te traitent de menteur, ﴿ **Nous savons ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent** ﴾, Nous connaissons la moindre de leurs paroles et la moindre de leurs œuvres et toutes leur seront présentées.

﴿ أَوَلَمْ يَرَ ٱلْإِنسَٰنُ أَنَّا خَلَقْنَٰهُ مِن نُّطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُّبِينٌ ﴿٧٧﴾ وَضَرَبَ لَنَا مَثَلًا وَنَسِىَ خَلْقَهُۥ ۖ قَالَ مَن يُحْىِ ٱلْعِظَٰمَ وَهِىَ رَمِيمٌ ﴿٧٨﴾ قُلْ يُحْيِيهَا ٱلَّذِىٓ أَنشَأَهَآ أَوَّلَ مَرَّةٍ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ﴿٧٩﴾ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلشَّجَرِ ٱلْأَخْضَرِ نَارًا فَإِذَآ أَنتُم مِّنْهُ تُوقِدُونَ ﴿٨٠﴾ ﴾

﴿ (77). L'Homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme, et le voilà [devenu] un adversaire déclaré ! (78). Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création. Il dit : « Qui va redonner la vie à des ossements réduits en poussière ? » (79). Dis : « Celui qui les a créés une première fois leur redonnera la vie. Il connaît toute création à la perfection, (80). c'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait pour vous du feu, et voilà que de cela vous l'allumez. ﴾

La réfutation de ceux qui prétendent qu'il n'y aura pas de vie après la mort (V77-80)

Mujâhid, 'Ikrima, 'Urwa Ibn Az-Zubayr, As-Suddî et Qatâda rapportent qu'Ubayy Ibn Khalaf vint voir le Messager d'Allah ﷺ, un os décomposé à la main. Il le réduisit en poussière, le lança en l'air et dit : « Ô Muḥammad ! Tu prétends qu'Allah fera revivre cela ! » Il répondit : **« Oui, Allah te fera mourir, puis revivre, puis Il te mettra en Enfer. »** C'est alors que fut révélé :

[1066] At-Ṭabarî (20/552).

﴿ L'Homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme, et le voilà [devenu] un adversaire déclaré ﴾, jusqu'à la fin de la sourate.[1067]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte un récit similaire, si ce n'est qu'il s'agissait d'Al-'Âṣ Ibn Wâ'il qui effrita l'os et s'adressa au Prophète ﷺ.[1068]

Toujours est-il que le verset ne se limite pas à ces deux hommes (Ubayy Ibn Khalaf et Al-'Âṣ Ibn Wâ'il), il s'applique à tous ceux qui renient la résurrection.

﴿ L'Homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme, et le voilà [devenu] un adversaire déclaré ! ﴾ Que l'Homme médite sur le début de sa création : Allah l'a certes créé à partir d'une eau vile, ne voit-il pas là la preuve de la possibilité d'une résurrection ?

Bishr Ibn Jahhâsh ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ cracha dans sa main et, montrant ce crachat, dit : **« Allah, le Très-Haut, a dit : "Ô Fils d'Âdam ! Comment Me rends-tu incapable alors que Je t'ai créé avec quelque chose de semblable à cela ? Je t'ai ensuite façonné et constitué de façon harmonieuse, puis tu as foulé la terre avec arrogance et tu as accumulé des richesses sans en rien dépenser [dans le bien] jusqu'à ce que l'âme soit parvenue aux clavicules. Tu as alors dit : "Je vais faire l'aumône !" Mais est-il encore temps ?" »**[1069]

Comment l'Homme peut-il douter du pouvoir de ressusciter les morts que possède Celui qui l'a créé et qui a créé cieux et Terre ? L'Homme a-t-il oublié qu'Allah l'a créé à partir du néant ?

﴿ Celui qui les a créés une première fois leur redonnera la vie. Il connaît toute création à la perfection ﴾, Il connaît l'emplacement exact de chaque ossement, le lieu où chacun s'est désintégré.

On rapporte que 'Uqba Ibn 'Amr ﷺ a dit à Hudhayfa : « Ne vas-tu pas nous rapporter ce que tu as entendu de la bouche du Messager d'Allah ﷺ ? » Il répondit : « Je l'ai entendu dire : **"Un homme était en train d'agoniser. Lorsqu'il eut perdu tout espoir de garder la vie, il dit aux membres de sa famille : "Une fois mort, rassemblez beaucoup de bois sec, allumez-y un feu et faites-y brûler mon corps jusqu'à ce que le feu consume ma chair et parvienne à mes os. Ensuite, réduisez-les en poussière et jetez-les en mer." Ils s'exécutèrent. Allah rassembla son corps et lui demanda : "Pourquoi as-tu**

[1067] At-Tabarî (20/554).
[1068] At-Tabarî (20/554).
[1069] Ahmad (4/210), Ibn Mâjah (2/903).

agi ainsi ?" Il répondit : "Par crainte de Toi !" Allah, élevé et exalté, lui pardonna." »[1070]

﴿ C'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait pour vous du feu, et voilà que de cela vous l'allumez. ﴾ Allah est Celui qui créa cet arbre vert à partir d'eau, en fit pousser des fruits, puis le transforma en bois sec que les hommes utilisent ensuite pour faire un feu. Allah fait ce qu'Il veut et nul ne peut l'en empêcher. Qatâda explique que Celui qui est capable de créer du feu à partir de cet arbre est assurément capable de ressusciter les morts.

Quant à Ibn 'Abbâs ﷺ, il mentionne deux types d'arbres que l'on trouve en Arabie (markh et 'afâr) qui sont utilisés pour faire du feu en frottant leurs deux branches l'une contre l'autre.

﴿ أَوَلَيْسَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِقَٰدِرٍ عَلَىٰٓ أَن يَخْلُقَ مِثْلَهُم ۚ بَلَىٰ وَهُوَ ٱلْخَلَّٰقُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٨١﴾ إِنَّمَآ أَمْرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيْـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٨٢﴾ فَسُبْحَٰنَ ٱلَّذِى بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ شَىْءٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٨٣﴾ ﴾

﴿ (81). Celui qui a créé les cieux et la Terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil ? Oh que si ! Et Il est le Grand-Créateur, l'Omniscient. (82). Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : "Sois", et c'est. » (83). Gloire donc à Celui qui détient dans Sa main la royauté sur toute chose ! Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. ﴾

Allah montre ici Son omnipotence, Lui qui a créé les cieux et la Terre avec ce qu'ils contiennent comme astres d'un côté et comme montagnes, déserts et mers de l'autre. Il y a, en cela, un signe de la résurrection pour qui y réfléchit.

En effet, Allah dit dans un autre verset :

﴿ لَخَلْقُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَكْبَرُ مِنْ خَلْقِ ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٧﴾ ﴾

﴿ La création des cieux et de la Terre est quelque chose de plus grand que la création des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas. ﴾[1071]

[1070] 'Uqba Ibn 'Amr précisa que l'homme en question était fossoyeur. Ahmad (5/395). Il existe d'autres versions de ce hadith, l'une dans laquelle l'homme demanda de disperser la moitié de ses restes sur Terre et l'autre moitié en mer, un jour venteux. *Fath Al-Bârî* (6/594), Muslim (4/2110).

﴿ **Celui qui a créé les cieux et la Terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil ?** ﴾ De même, Celui qui a créé les hommes à partir du néant ne sera-t-Il pas capable de les recréer ?

Allah dit ailleurs :

﴿ أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ اللَّهَ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَمْ يَعْيَ بِخَلْقِهِنَّ بِقَادِرٍ عَلَىٰ أَن يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ ۚ بَلَىٰ إِنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٣﴾ ﴾

﴿ **Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé les cieux et la Terre, sans que cette création ne lui coûte la moindre peine, est capable en vérité de redonner la vie aux morts ? Mais si. Il est certes Omnipotent.** ﴾ [1072]

﴿ **Oh que si ! Et Il est le Grand-Créateur, l'Omniscient. Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : « Sois », et c'est.** ﴾ Il ne s'agit que d'un seul ordre qui n'a pas à être répété.

Selon Abû Dharr ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah, le Très-Haut, a dit : "Ô Mes serviteurs ! Vous êtes tous pécheurs, sauf ceux d'entre vous que Je préserve. Demandez-Moi pardon et Je vous pardonnerai. Vous êtes tous pauvres, sauf celui que J'enrichis, Je suis le Généreux, le Majestueux, le Compatissant et Je fais ce que Je veux. Mes dons ne nécessitent qu'une seule parole, et Mon châtiment ne nécessite qu'une seule parole. Lorsque Je veux une chose, Je n'ai qu'à dire : "Sois" et elle est." »** [1073]

﴿ **Gloire donc à Celui qui détient dans Sa main la royauté sur toute chose ! Et c'est vers Lui que vous serez ramenés.** ﴾ Que soit glorifié le Vivant qui ne meurt jamais, Celui qui détient les clefs des cieux et de la Terre, Celui vers qui tout revient ! A Lui la création, à Lui le commandement, vers Lui toutes les créatures retourneront afin d'être rétribuées selon leurs œuvres, Il est le Juste.

Ce verset a des similitudes avec les suivants :

﴿ قُلْ مَنْ بِيَدِهِ مَلَكُوتُ كُلِّ شَيْءٍ ﴾

﴿ **Dis : « Qui détient dans Sa main la royauté absolue (malakût) de toute chose (...). »** ﴾ [1074]

[1071] S40 V57.
[1072] S46 V33.
[1073] Ahmad (5/154).
[1074] S23 V88.

﴿ تَبَٰرَكَ ٱلَّذِى بِيَدِهِ ٱلْمُلْكُ ﴾

﴿ Béni soit Celui dans la main de qui est la royauté (mulk) (...). ﴾ [1075]

D'après l'avis le plus juste, les termes « mulk » et « malakût » ont le même sens, même si certains ont dit que le premier traite du monde physique tandis que le second du monde spirituel.

Hudhayfa Ibn Al-Yamân ﷺ rapporte avoir prié une nuit derrière le Messager d'Allah ﷺ qui avait alors récité les sept plus longues sourates du Coran en sept unités de prière. Se relevant de l'inclinaison, il disait : **« Qu'Allah entende celui qui Le loue ! »** Puis : **« Louange à Allah, le Détenteur de la royauté, de la puissance, de la magnificence et de l'immensité ! »**

Hudhayfa ﷺ ajoute : « Son inclinaison durait aussi longtemps que sa position debout, de même que sa prosternation. Une fois la prière achevée, mes jambes allaient se briser. »[1076]

Un autre récit de 'Awf Ibn Mâlik Al-Ashja'î ﷺ mentionne l'invocation suivante : **« Gloire à Allah, Détenteur de la puissance, de la royauté, de la magnificence et de l'immensité »** au moment de l'inclinaison.[1077]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Yâ-Sîn, louange à Allah !

[1075] S67 V1.

[1076] Ahmad (5/396).

[1077] Voir Abû Dâwud (1/544), *Shamâ'il At-Tirmidhî* (164) et An-Nasâ'î (2/223).